©Sébastien Tournier – Département de l'Ain

« Deux tiers des zones humides ont disparu en France, et cette perte affecte gravement les espèces »

Christophe Lépine1 avril 2025

TRIBUNE – Le Zéphyr propose des cartes blanches aux citoyens qui se mobilisent au quotidien pour le vivant, des scientifiques qui parlent de leur recherche, des membres d'associations ou encore de fondations qui s'expriment sur leur engagement.

De très nombreuses zones humides ont disparu en France ces dernières décennies. Il faut préserver celles qui restent sur le territoire. Ce sont des « *milieux fragiles* », rappelle Christophe Lépine, président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Celle-ci a lancé en mars l'opération Fréquence Grenouille visant à sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre jusqu'à fin mai.

Les zones humides sont des écosystèmes indispensables. Les zones humides, comme les marais, les tourbières, les étangs et les rivières, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre

écologique. Elles filtrent l'eau, régulent les nappes phréatiques, luttent contre les inondations et stockent du carbone pour aider à combattre le changement climatique. Ces écosystèmes accueillent une biodiversité remarquable, notamment des amphibiens comme les grenouilles, les tritons et les crapauds.

Cependant, elles sont menacées : depuis le début du XXe siècle, deux tiers des zones humides ont disparu en France, et 10 000 hectares sont détruits chaque année. Ces pertes affectent gravement les espèces qui en dépendent. Alors, il faut inverser la tendance, et agir d'urgence.

Des actions de sensibilisation

Chaque année, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, présents partout en France, sensibilise le public à la protection des zones humides. Les Conservatoires, en collaboration avec leurs partenaires tels que Réserves naturelles de France, les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), les parcs naturels régionaux, l'ONF ainsi que les parcs nationaux, la LPO, les Clubs connaître et protéger la nature (CPN), les fédérations départementales de chasseurs, les groupements scientifiques, les maisons de jeunes, les collectivités territoriales, les syndicats gestionnaires d'espaces naturels, les écomusées, les arboretums ou les offices du tourisme, jouent un rôle essentiel dans la gestion, la restauration, et la protection des zones humides.

Depuis 31 ans, lors de l'opération Fréquence Grenouille, les Conservatoires d'espaces naturels organisent depuis le 1er mars (et jusqu'au 31 mai) des sorties sur le terrain, des sauvetages d'amphibiens et des aménagements pour leur préservation. L'occasion d'éveiller le grand public en leur proposant de participer à des chantiers, des activités ludiques ou des sorties nature, offrant ainsi des moments de découverte et de convivialité. Les participants peuvent le temps d'une activité restaurer ou entretenir des lisières et des abords de mares, observer des amphibiens, rouvrir des espaces naturels, tailler des haies champêtres.

Des travaux de réhabilitation

En 2025, le lancement de la 31e édition de l'opération Grenouille a eu lieu le 1er mars dernier dans l'Ain, au niveau des zones humides du Haut-Bugey, au sein du Plateau d'Hauteville, dont le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes a la gestion. Elles ont été labellisées Ramsar en 2024. Le public a notamment pu visiter le marais en Jarine, constitué de prairies humides, de tourbières, de milieux marécageux et de boisements humides, ainsi que le marais de Vaux, dans lequel on trouve une flore remarquable (160 espèces y ont été répertoriées). Des milieux fragiles à sauvegarder coûte que coûte.

Lire aussi : « Le déclassement du loup ne repose sur aucune preuve scientifique »

Réalisés entre 2022 et 2024, de grands travaux de réhabilitation, soutenus par Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Haut-Bugey Agglomération, le département de l'Ain, l'État, l'Union européenne via les fonds FEDER du massif du Jura, ont permis à ces marais de renforcer largement leurs fonctions écologiques essentielles.

Autant d'actions ayant favorisé la régulation des eaux, l'accueil d'une biodiversité exceptionnelle, tout en offrant des espaces de détente pour le public. Aujourd'hui, ces marais témoignent du succès de la restauration, en capturant le carbone et en préservant une flore protégée. **/ Christophe Lépine**

https://www.lezephyrmag.com/deux-tiers-des-zones-humides-ont-disparu-en-france/